



# Conclusion et Bilan

FORMATION DES CONSEILLERS BÉNÉVOLES  
12 AVRIL 2023

**Jean-François Le Page**

# L'accompagnement au label, en bref



# Un accompagnement réussi ...

- Comprendre les enjeux de l'organisme
- Être à l'écoute de ses problématiques
- Obtenir l'adhésion du plus grand nombre – faire de la pédagogie
- Transformer les contraintes du Guide en opportunités pour l'organisme
- Procéder par « petits pas »
- Travailler en équipe (binôme, autres conseillers bénévoles, pilote, permanents IDEAS)

# IDEAS et les conseillers bénévoles

- **La charte de bénévolat** : à signer après la formation pour devenir conseiller bénévole
- N'hésitez pas à faire signaler vos préférences de secteur(s) associatif(s); vous pouvez décliner une mission
- Les **réunions des conseillers IDEAS** régulières : informations « descendantes », projets, échanges
- Les **IDEAS Labs** : « (in)formation continue » pour les conseillers et les organismes accompagnés
- Les **webinaires** ad-hoc (exemple : RGPD)
- Les **Contributions Volontaires en Nature** (CVN) : recueil des heures de bénévolat chaque fin de trimestre (formulaire de saisie)
- Et en 2023, la possibilité de devenir **adhérent** d'IDEAS et d'être élu au CA
- Pour mémoire : le **Cercle IDEAS** des organismes labellisés

# Le traitement des données personnelles...

- Pour organiser les missions d'accompagnement IDEAS collecte auprès des conseillers bénévoles les données personnelles suivantes :
  - [Nom] [Prénom]
  - [@ de messagerie]
  - [numéro de téléphone]
  - [adresse postale] si transmise par le conseiller
  - [secteur d'activité] [compétences]
  - [statut] retraité, actif, recherche d'emploi, consultant

Et accorde un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motif légitime aux données collectées pour les besoins de l'activité conformément au Règlement Européen 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données-RGPD et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et libertés.

# La maîtrise du risque IT...

*En 2020, dans un contexte de généralisation du télétravail, les signalements d'attaques par des virus informatiques et rançongiciels ont crû de 255 % en France.*

- Pour accéder aux ressources IDEAS (espace réservé du site internet, dossier partagé Dropbox ) un minimum de précautions s'impose :
  - PC et tablettes protégés par antivirus
  - Mots de passe robustes et uniques, renouvelés régulièrement
  - Travailler avec des documents issus des plateformes IDEAS plutôt que de copies sauvegardées localement ou sur support mobile
  - Ne pas supprimer des dossiers dans Dropbox
- Le site IDEAS est hébergé chez Alwaysdata qui en assure l'intégrité du site ainsi que la protection et la sauvegarde des données.
- Le répertoire partagé est hébergé chez Dropbox qui assure la protection, la sauvegarde et le cryptage des données.



Avec le soutien des membres fondateurs :

**Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC)**  
**Conseil National de l'Ordre des Experts Comptables (CNOEC)**  
**Caisse des Dépôts**

Et de

**Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**  
**BNP Paribas**  
**Fondation Crédit Coopératif**  
**Fondation AFNIC**

[info@ideas.asso.fr](mailto:info@ideas.asso.fr) / [www.ideas.asso.fr](http://www.ideas.asso.fr)

**Merci de votre attention !**